

Message

30344093 541251993953 541

SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
M DARNIS
LIEU DIT LA BRUNETTE
46110 BETAILLE

Contacts

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
-  TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
-  **Accueil**
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du 10 décembre 2025

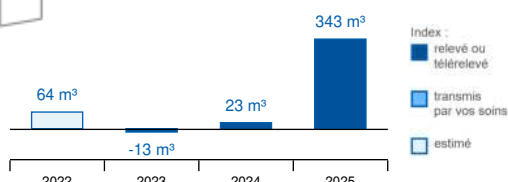
Compteur d'eau relevé le **22 octobre 2025**

Votre consommation est de **343 m³**

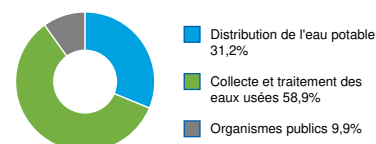
Montant prélevé le **29 décembre 2025 : 1 871,25 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	720,75
SIAEP DE ROCAMADOUR-LACAVE	
Collecte et traitement des eaux usées	1 358,71
VEOLIA - COMMUNE DE ROCAMADOUR	
Organismes publics	227,79
Total facture	2 307,25
Mensualités déjà prélevées	-436,00
Montant à prélever	1 871,25
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 29 décembre 2025 sur votre compte numéro XXXXX320590.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050038791-001250156-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2026	231,00 €
05/03/2026	231,00 €
03/04/2026	231,00 €
05/05/2026	231,00 €
05/06/2026	231,00 €
03/07/2026	231,00 €
05/08/2026	231,00 €
04/09/2026	231,00 €
05/10/2026	231,00 €
05/11/2026	231,00 €
Total	2 310,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
L HOSPITALET ROCAMADOUR	343 m³	719597	015 mm	24/10/2024 97	22/10/2025 440	

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						683,17		720,75
Abonnement						128,82		135,91
Part Syndicale	2e semestre 2025					29,86	5,50	
	1er semestre 2026					30,61	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2025					34,55	5,50	
	1er semestre 2026					33,80	5,50	
Consommation						554,35		584,84
Part Syndicale	Année 2025			343	0,6196	212,52	5,50	
	Année 2025			343	0,9966	341,83	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						1 235,19		1 358,71
Abonnement						213,47		234,82
Part VEOLIA	2e semestre 2025					69,80	10,00	
	1er semestre 2026					69,57	10,00	
Part Communale	2e semestre 2025					37,05	10,00	
	1er semestre 2026					37,05	10,00	
Consommation						1 021,72		1 123,89
Part VEOLIA	1er semestre 2025		1 à 120	120	1,7040	204,48	10,00	
			121 à 170	50	1,8940	94,70	10,00	
	2e semestre 2025		171 à 343	173	1,8610	321,95	10,00	
Part Communale		Année 2025		343	1,1679	400,59	10,00	
► Organismes publics						214,38		227,79
Consommation						214,38		227,79
Conso. eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		343	0,3200	109,76	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		343	0,0700	24,01	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)		Année 2025		343	0,1050	36,02	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2025		343	0,1300	44,59	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 5,65 € / m3 soit 0,00565 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 47,39 €	Total facture TTC : 2 307,25 €
	HT soumis à TVA : 2 132,74 €	TVA 10,00 % : 127,12 €	
		TVA sur les débits : 174,51 €	

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rpgd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.